

## Vivre pour 20ans au chœur d'un parc industriel éolien :à Saint-Léandre, et à Saint-Ulric

Nous sommes un comité de citoyen, formé de gens de Saint-Ulric et de Saint-Léandre, « **ÉOLE-PRUDENCE** » qui souhaitons vous témoigner nos vives inquiétudes face au projet éolien dans nos petits villages ruraux.

Vous avez tous pris connaissance que des changements énormes sont en cours ou se préparent avec le développement éolien dans nos municipalités. Il s'agit d'un méga-projet initié par notre gouvernement et Hydro-Québec dans le but de rencontrer la demande croissante d'énergie en Amérique du Nord. Cette source d'énergie verte et propre est une solution appropriée, face à la crise du pétrolière et du réchauffement de la planète. Et nous tenons à vous dire que nous sommes en faveur de ce type d'énergie. Toutefois il y a la manière !

Ce projet éolien à Saint-Léandre, et Saint-Ulric vise d'abord à planter chez nous , en plus de celles déjà installées, 192 tours de 30 étages de hauteur ( trois fois plus grosses que celles déjà en place) avec des ailerons de 240 pieds de long et ce, souvent à 1,000 pieds de nos maison. Le bruit d'un éolienne qui tourne 24 heures sur 24 émet des sons constants de 35 à 40 décibels soit le bruit d'un lave-vaisselle en fonction. Des gens habitant déjà près d'éoliennes se plaignent du bruit constant qu'elles émettent. Lorsqu'elles sont défectueuses, le bruit devient stridents Lors de l'arrêt et du départ des pales , un bruit d'explosion se fait entendre telle une carabine 303. Des études faites en Europe et aux Etats-Unis ont démontré que le bruit des éoliennes sur de longues durées ont des conséquences nuisibles sur la santé humaine telles : insomnies, maux de tête et migraine, nausée, irritabilité, problèmes de concentration, agressivité, dépression et autres. Les enfants y sont d'ailleurs très vulnérables .

Nous réalisons, sûrement un peu tard, de l'ampleur de la catastrophe dans notre milieu de vie. : nous aurons à vivre pendant 20 ans au cœur même d'un Parc Industriel éolien, pour lequel nous n'avons pas été consultés ni informés. De plus la compagnie Axor désire implanter encore d'autres éoliennes chez nous !!! Dans ce but, notre comité **Éole-Prudence** vous invite donc à réfléchir sur les conséquences de ce développement excessif et à vous manifester aux audiences publiques, dont celle du 20 juin à 19h à la salle de l'âge d'or à St-Ulric. De plus, nous vous présenterons dans les prochains jours une pétition qui demande à la MRC de repousser les distances maisons-éoliennes à 750 m (1000m pour ceux qui

n'en veulent pas dans leur voisinage) Cette demande de modification nous apparaît la meilleure solution dans l'immédiat pour pouvoir changer les choses. De plus, il faut agir très vite et cette mesure pourrait être rapidement adoptée si la population l'appuie. Aux propriétaires terriens qui craignent perdre des bénéfices si les projets d'éoliennes devaient diminuer en importance ou être relocalisés, réalisez que vous pourriez avoir beaucoup plus par éolienne que l'offre actuelle et que votre position de propriétaire vous donne un très fort pouvoir de négociation.

Respectueusement soumis à la population de St-Ulric et St-Léandre le                    juin  
2006,